

ANNEYVILLE

AMBOURYVILLE

Le P'tit Journal



**Sommaire**

Mots des Maires	3
Etat civil	4
Voyage des Anciens	8
Présence verte	9
CLIC	9
Loto Madagascar	10
Du côté de l'école	13
Accueil Loisirs	18
Cérémonie du 8 Mai	26
Fleurs	32

Concert de piano	10
Biennale Photos	11
Festival du conte	12
Concours de dessin	12
Lecture à voix haute	19
Atelier Théâtre	19
Soirée Maupassant	28
Bibliothèque	29
Les racines de notre village	30

**Culture****Infos**

Carte astuce	
Infos Diverses	
Linky	5
Déclaration travaux	5
Ludisport	6
Informations	7
	13
	19

USPI Gym	19
USPI Judo	20
Karting	22
USPI Tennis	23
Amicale des pêcheurs	24
Amicale des chasseurs	25

**Détente**

# Le Mot du Maire 3

Juin 2018 - Le P'tit Journal N°55

## Le mot du maire d'Anneville - Ambourville

Chers Annevillais, Ambourvillais

Dernier P'tit journal avant l'été et j'espère, pour beaucoup d'entre vous, quelques jours de vacances bien méritées.

C'est aussi, la fin de l'année scolaire, grand bonheur pour nos enfants, je souhaite une belle réussite à nos jeunes qui passent des examens.

L'été est toujours pour nous le moment de faire des travaux d'entretien à l'école, aux bâtiments et aux espaces verts, plusieurs jeunes vont rejoindre les rangs de nos employés communaux pendant cette période.

Dans les prochaines semaines nous allons lancer une réflexion sur notre devenir énergétique, sujet oh ! combien important pour notre avenir.

La Métropole avec la COP 21 engage son plan « Climat, Air, Energie ».

Les coûts énergétiques seront de plus en plus onéreux pour la collectivité. Plusieurs pistes sont envisageables : isolation des bâtiments, production d'énergie solaire, extinction de l'éclairage public une partie de la nuit, ce ne sont que des exemples.

Investir maintenant ce sont les économies de demain et la garantie de ne plus dépendre totalement des fournisseurs d'énergies. Ce sera notre manière de lutter contre la pollution, les dérèglements climatiques et l'enjeu des prochaines années. A méditer dès maintenant !

Autre sujet d'actualité, une page se tourne pour la carrière FCH, une histoire de près de 50 ans entre cette entreprise, ses salariés et notre commune. Cette étroite collaboration entre tous a permis, à de nombreuses familles, de travailler sur son site et a contribué à l'épanouissement de notre village.

Au 1er juillet cette carrière sera reprise par l'entreprise CEMEX, déjà implantée et bien connue dans la Boucle. Je ne doute pas un instant sur la qualité du travail et le partenariat que nous aurons en commun avec l'espoir de garantir le plus longtemps possible l'activité et l'emploi pour tous les salariés.

Lors de la précédente édition, je vous faisais part de l'absurdité du refus de permis de construire pour la maison de Roland et Sylviane. Le travail de concertation avec les services d'instructions et préfectoraux a permis une issue positive. Comme je l'espérais, le bon sens finit toujours par l'emporter. Merci à tous.

Je vous souhaite un très bel été

*Chaleureusement à tous  
Eric Lefebvre*

## Le mot du maire délégué d'Ambourville

Chers Ambourvillais, Annevillais

Voilà ... la fin de l'année scolaire approche à grands pas.

Le soleil a su se faire désirer, et les vacances se préparent.

Mais avant d'y être c'est la dernière ligne droite pour les examens de nos jeunes.

Je leur souhaite une belle réussite.

La fête de la Saint Jean vient de se terminer et déjà il faut penser aux prochaines festivités. N'oubliez pas le feu d'artifice le Dimanche 15 juillet au soir à Ambourville. Le comité des fêtes vous y attendra dès la fin de journée avec saucisses et grillades avant que les premières fusées ne partent.

En septembre, la Saint Côme se déroulera le Dimanche 16 dès le matin. Le planning détaillé vous parviendra à la rentrée des classes.

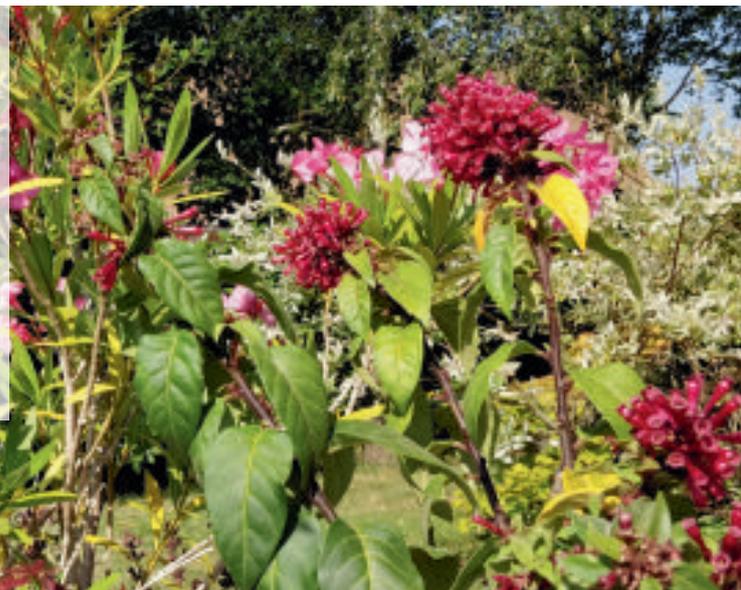
En ce qui concerne les gros travaux sur Ambourville, l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques (ruelle des champs et à la fontaine) a pris du retard. La Métropole les a maintenant planifiés pour 2019.

Mais pour l'heure, je vous souhaite de bonnes vacances en famille ou en vadrouille.

*Bien Chaleureusement  
Samuel Fierfée'*

Je vous souhaite un très bel été

*Chaleureusement à tous  
Eric Lefebvre*



## MARIAGES

**Vanessa Anaïs VIGE** avec **Guillaume Justin Roger DELESTRE**  
Le 7 avril 2018

**Claudine Patricia Aline MAIMBERTE** avec **Olivier Franck David GROSSET**  
Le 05 mai 2018

**Sonia Jocelyne Jacqueline ROGER** avec **David Charles Henry KRAMER**  
Le 26 mai 2018

**Hafida France HATTAB** avec **Mufta ALI**  
Le 23 juin 2018

## NAISSANCES

**Elyne Oriane Jacqueline MAUGER** née le 31 janvier 2018 à ROUEN

**Hugo Julien LECUYER** né le 12 février 2018 à ROUEN

**Léonie Lisa Aurélie FAUCHERRE** née le 02 mars 2018 à ROUEN

**Shanice DION LANGE** née le 16 mars 2018 à MONT-SAINT-AIGNAN

**Téo Philippe Alain MONDOU** né le 30 avril 2018 à MONT-SAINT-AIGNAN

**Gabin Marc Samuel VAUTIER** né le 01 mai 2018 à ROUEN

**Charlotte Pascale Carole VAUTIER** née le 01 mai 2018 à ROUEN

**Owen Jérôme Jean-Marie LAURENT** né le 27 mai 2018 à MONT-SAINT-AIGNAN

**Antonin Alain Brice GILLÉ** né le 18 juin 2018 à SAINT AUBIN LES ELBEUF



## FÉLICITATIONS

## DECES

**Patrice Maurice Hubert ROSSIGNOL**  
Décédé le 04 février 2018 à ANNEVILLE-AMBOURVILLE

**Marie-Thérèse Angèle Clémentine DENIER** veuve **LEFEBVRE**  
Décédée le 01 mars 2018 à BARENTIN

**Denise Odette Simone FLAVIER** épouse **PIGNÉ**  
Décédée le 10 mars 2018 à ROUEN

**Suzanne MAURICE** épouse **VALENTIN**  
Décédée le 05 mars 2018 à SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF

**Gérard ROBERT**  
Décédé le 24 mars 2018 à ANNEVILLE-AMBOURVILLE



## LAVANDE

Madame Simon remercie sincèrement les personnes qui lui ont apporté de la lavande l'an passé, cela lui a permis de confectionner de nombreux petits sachets pour les offrir et faire des heureux.

Cette année, ne l'oubliez pas, elle va continuer mais comme d'habitude elle a besoin de lavande. Lorsque vous ferez votre récolte, pensez à elle si vous en avez un peu trop.

Merci à l'avance.

Madame Simon  
450 rue Cabourg à Anneville-Ambourville  
Tel : 02 35 37 88 43



## JEUNES BACHELIERS

Vous avez eu votre bac en Juillet 2018 avec la mention **TRES BIEN**, la municipalité vous félicite et est heureuse de vous offrir :

Un **bon cadeau de 50€** à retirer chez CULTURA à Barentin.

Il suffit de vous présenter en mairie avec votre relevé de notes.

La municipalité félicite également tous ceux qui ont réussi leurs examens et obtenu leur diplôme en fin d'année scolaire. Bravo à tous.

## CARTE ASTUCE

Vous pouvez utiliser régulièrement les transports en commun pour vous rendre à Rouen par exemple.

Découvrez la carte ASTUCE.

C'est une carte à puce rechargeable qui vous permet de voyager sur le réseau Astuce : Filo'R, Téor, métro, ligne de bus 30 (arrêts à Duclair)...

### Comment obtenir la carte ASTUCE ?

Dans une des agences ASTUCE :

- Pôle de proximité Métropole  
102 rue Guy de Maupassant 76480 Duclair
- Agence Théâtre des Arts  
9 rue Jeanne d'Arc 76000 Rouen

Pièces demandées :

- Une photo d'identité 3x3 cm
- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile

Des abonnements sont proposés à tarifs réduits pour les Séniors (65 ans et plus), les familles nombreuses, les bénéficiaires du RSA, de l'AAH, les personnes à mobilité réduite, les demandeurs d'emploi...

Par exemple : Le titre Sénior coûte 10,60 € pour 20 unités. Une unité sera décomptée pour 1 voyage, pendant les heures creuses, le matin avant 7h00, de 9h30 à 16h30 et après 19h00, pendant le dimanche et les jours fériés. En dehors de ces périodes, deux unités seront décomptées. Pour utiliser le titre Sénior 20 unités, vous devez faire établir une carte ASTUCE, cette carte est strictement personnelle.

Renseignements :

Pôle de Proximité à Duclair

Ou

[www.reseau-astuce.fr](http://www.reseau-astuce.fr)



# 6 Le compteur Linky arrive . . .

Juin 2018 - Le P'tit Journal N°55

## ÉLECTRICITÉ

### LE COMPTEUR INTELLIGENT LINKY

#### Les reproches de la Cour des comptes

★ Une facture totale trop élevée  
**5,4 milliards d'€**

★ Les gains que Linky peut apporter aux consommateurs sont insuffisants, selon la Cour des comptes.

★ Relié directement au fournisseur d'énergie, le compteur ne délivre que très peu d'informations aux clients.

★ Seuls les ménages précaires bénéficient sans surcoût d'un affichage pour suivre leur consommation en temps réel.

★ « Les conditions de rémunération d'Enedis sont généreuses et devraient être revues ».

Ce compteur peut :

- ★ recevoir des ordres,
- ★ envoyer des données,
- ★ relever automatiquement la consommation.



#### Son déploiement

En 6 ans, 35 000 compteurs étaient changés / jour fin 2017.

D'ici fin 2021

35 millions de compteurs Linky doivent être installés en remplacement des compteurs électriques actuels.



Sources : Cour des comptes, Enedis (ex-ERDF). Photo : Enedis.

VSACTU

Vu les informations et les controverses connues à ce jour concernant les compteurs LINKY, chaque consommateur pourra se faire une opinion sur le bien fondé de la pose de ces compteurs en lisant les articles suivants :

<https://huit.re/Linky-1>  
<https://huit.re/Linky-2>

#### A SAVOIR :

Vous recevrez un courrier d'ENEDIS vous avertissant de la pose du nouveau compteur un mois avant le passage du technicien.

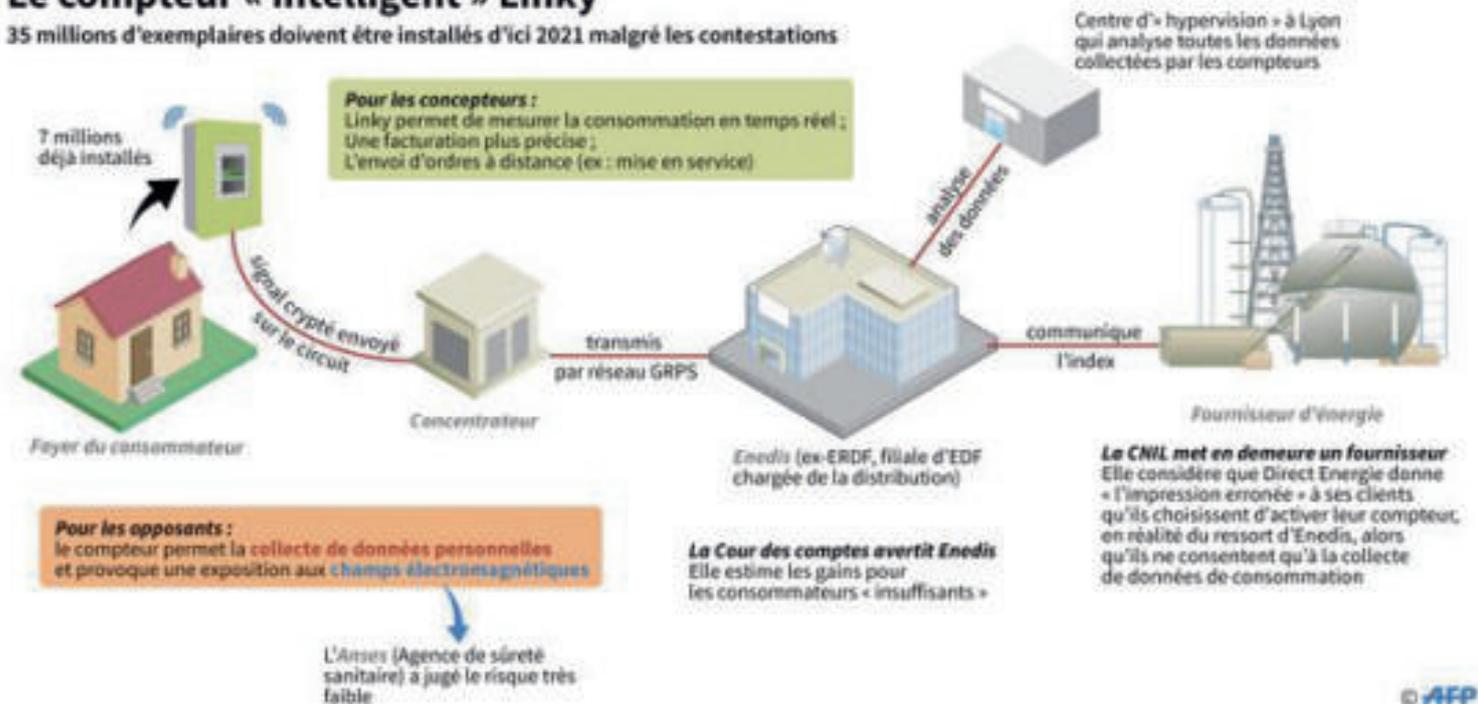
Vous souhaitez connaître le nombre d'installations dans la commune, consultez la carte interactive :

<https://commune.app-linky.fr/index.html>



## Le compteur « intelligent » Linky

35 millions d'exemplaires doivent être installés d'ici 2021 malgré les contestations



# Comment déclarer vos travaux ? 7

Juin 2018 - Le P'tit Journal N°55

Construction nouvelle, agrandissement, aménagement de combles ou d'un garage, démolition, modification de l'aspect extérieur..., selon la nature des travaux, l'autorisation d'urbanisme appliquée n'est pas la même.

Le recours à l'architecte est obligatoire pour les sociétés et particuliers dont le projet final porte la surface de plancher et/ou l'emprise au sol à plus de 150 m<sup>2</sup>.

## DECLARATION PREALABLE

- Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment existant sans changement de destination des locaux (ravalement, modification ou percement d'une fenêtre, installation de panneaux solaires, changement de toiture...).
- Modification du volume d'un bâtiment et percement ou agrandissement d'une ouverture sur un mur extérieur.
- Construction entre 5 et 20 m<sup>2</sup> ou 40m<sup>2</sup>, selon le zonage, de surface de plancher pour les travaux sur constructions existantes.
- Création ou modification de clôture, portail, portillon.
- Piscine non couverte.
- Division d'un terrain.
- Aires de stationnement ouvertes au public de 10 à 49 places, dépôt de véhicules et garages collectifs de caravanes.

## PERMIS DE CONSTRUIRE OU PERMIS D'AMENAGER

- Construction de plus de 20 m<sup>2</sup> ou de 40m<sup>2</sup> de surface de plancher pour les travaux sur constructions existantes.
- Piscine couverte de plus de 1,80 m de hauteur.
- Eolienne de plus de 12 m de haut.
- Modification d'une structure porteuse ou de façade d'un bâtiment lorsque les travaux s'accompagnent d'un changement de destination.
- Lotissement.

## VOTRE PROJET EST-IL REALISABLE ? CONFORME ?

Avant de construire ou réaliser des travaux sur une construction existante, il est nécessaire de vérifier si le projet est conforme aux dispositions d'urbanisme.

Celles-ci sont appliquées par zones, définies dans le PLU, document de référence sur le territoire.

Le projet doit également se conformer

aux Servitudes d'Utilité Publique, annexées au PLU. Le droit de propriété et d'usage au sol peut être limité administrativement pour cause d'utilité publique (utilisation de certaines ressources et équipements : énergie, canalisations, télécommunications...).

Attention, les projets ne nécessitant pas d'autorisation peuvent toutefois être soumis à d'autres procédures. Il convient donc de vérifier la législation : code de l'environnement, de la santé publique, de la construction et de l'habitation.

## CONSTITUER VOTRE DOSSIER

Les formulaires à remplir sont disponibles en mairie.

Un récépissé de dépôt est remis avec votre numéro de dossier et le délai d'instruction.

Dès que le dossier est complet, le délai d'instruction est fixé à :

- Un mois pour la déclaration préalable.
- Deux mois pour le permis de construire
- Trois mois pour le permis d'aménager.

Une décision expresse (accord ou refus) peut être obtenue avant la fin du délai. L'absence de réponse à la date de fin d'instruction vaut accord tacite de l'administration (sauf exceptions).

Un dossier modifié peut être déposé en cas de refus.

## COMMENCER LES TRAVAUX

Une fois l'accord obtenu, vous devez afficher les travaux autorisés sur un panneau réglementaire pendant la durée du chantier et déposer en mairie le Cerfa de Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC).

Vous avez 2 ans pour commencer les travaux à compter de la date à laquelle l'autorisation est exécutoire. Il est possible sur demande écrite au Maire 2 mois avant la fin de validité, de bénéficier d'un an supplémentaire.

Une fois les travaux démarrés, l'autorisation reste valable tant que les travaux ne sont pas stoppés plus d'un an, au-delà l'autorisation est caduque et il y a infraction.

## LES TRAVAUX SONT FINIS : QUE FAIRE ?

Les travaux terminés, conformes à l'autorisation accordée, vous devez déposer en mairie, la Déclaration Attestant l'achèvement et la Conformité

des Travaux (DAACT).

Sous 3 mois, la mairie peut effectuer un contrôle de travaux.

- Vos travaux ne sont pas conformes : régularisation (si c'est possible) ou engagement d'une procédure contentieuse.

- Ils sont conformes, au-delà des 3 mois, vous pouvez demander un certificat de non contestation de votre DAACT.

Lorsque la construction devient utilisable, vous avez 90 jours pour la déclarer au centre des impôts fonciers de Rouen via le formulaire H1.

## TAXES

Certains travaux sont soumis à la Taxe d'Aménagement : taux intercommunal de 5 % et départemental 2,6 %.

Certains travaux sont soumis à la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif.

## INFRACTIONS

Les usagers sont en infraction et des sanctions sont applicables dans les cas suivants :

- Absence d'autorisation
- Autorisation non respectée
- Autorisation caduque
- Autorisation obtenue par fraude

## SANCTIONS

Cas d'une construction de surface : amende comprise entre 1 200 et 300 000€

Récidive : amende et 6 mois d'emprisonnement.

Obstacle au droit de visite : 3 750€ d'amende et 1 mois d'emprisonnement.

## AMELIORATION DE L'HABITAT

Sous conditions de ressources, la Métropole Rouen Normandie vous aide à financer vos travaux : amélioration du confort du logement, travaux d'économies d'énergie, travaux de mise en sécurité des logements, travaux d'adaptation du logement au vieillissement et au handicap.

[www.metropole-rouen-normandie.fr](http://www.metropole-rouen-normandie.fr)

Juin 2018 - Le P'tit Journal N°55

**VOYAGE DES ANCIENS**

Vendredi 1er juin, 6h30, les Aînés se rassemblent sur le parking pour un départ vers le pays des Coquelicots en Picardie, théâtre de l'un des conflits les plus meurtriers de notre histoire.

Plus de 35 nations ont combattu sur ce front sous un déluge d'obus et cette région fut complètement dévastée. Le circuit du souvenir nous dévoile l'histoire de la Grande Guerre dans la Somme.

Nos guides nous ont rappelé ces sombres événements à travers les vestiges des champs de bataille. De nombreux cimetières et mémoriaux conservent le souvenir de ces combattants du monde entier en particulier ceux de Grande Bretagne. Le mémorial de Thiepval veille sur un cimetière où le même nombre de soldats français et de soldats du Commonwealth sont inhumés.

Un arrêt au belvédère pour observer les étangs paradis des pêcheurs, de la faune et de la flore et tous nos voyageurs se sont retrouvés au restaurant pour déguster la ficelle picarde et le maroilles sur sa pomme de terre.

**L'après midi fut consacré à la ville d'Albert.**

- La Basilique Notre Dame de Brébières, de style Néo Byzantin d'une rare beauté, est reconnue grâce à sa légende (une statue de la Vierge a été retrouvée par un berger dans un champ) et à la Vierge à l'enfant recouverte de 40 000 feuilles d'or au sommet du clocher.

- Le musée de la Somme 1916 est situé dans un souterrain, appelé « muche », utilisé pendant la seconde guerre mondiale en abri anti-aérien, il retrace le quotidien de la vie des soldats dans les tranchées de la Bataille de la Somme.

Une petite pause gourmande, un petit sachet de graines de coquelicots à chacun et ce fut l'heure du retour sur Anneville-Ambourville.

Très bonne journée appréciée de tous, une journée souvenir qui honore tous les combattants, une journée mémoire au pays des coquelicots qui poussent partout, même sur les terres dévastées par les obus et qui sont devenus l'emblème de la région et un symbole pour les britanniques morts au front.



### RAPPEL : PRESENCE VERTE

A domicile ou en extérieur, une solution pour votre sécurité : le service de téléassistance Présence Verte.

Vous souhaitez rester chez vous et continuer à mener des activités comme bon vous semble en toute sécurité ? Découvrez les services Présence Verte.

Sous la forme d'un bracelet discret ou d'un médaillon, le dispositif s'adresse à toute personne qui souhaite se sentir parfaitement en sécurité chez elle.

Grâce à cette solution, vous êtes autonome mais jamais seul. Il vous suffit d'appuyer sur la touche de votre médaillon ou de votre transmetteur pour alerter immédiatement la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire. C'est simple, facile, efficace 7j/7 et 24h/24.

Cette assistance s'appuie sur deux types d'acteurs selon la gravité de la situation :

- **Le réseau de solidarité** : il s'agit de membres de votre entourage s'engageant à vous porter assistance. Il se compose de 2 à 4 personnes qui peuvent être sollicitées par la centrale en cas de besoin.

- **Les secours** : en situation d'urgence, les opérateurs de la centrale d'écoute peuvent envoyer directement les secours à domicile.

Un contrat tout compris :

- **La mise à disposition du matériel**, installation et mise en service.

- **Le suivi technique**, la maintenance et les conseils de l'agence locale.

- **La mise en œuvre des interventions d'assistance** du réseau pour vous secourir 7j/7 et 24h/24.

- **Un guide** du service de téléassistance.

La mairie a signé une convention avec Présence Verte. L'abonnement mensuel est de 24 €. A cette somme sont déduites les participations de 5 € de la commune et de 2 € de Présence Verte.

**La somme demandée à l'abonné est donc en définitive de 17 €/mois**

(une prise en charge complémentaire peut être opérée dans le cadre de l'APA et si l'abonné est non imposable).

La mairie d'Anneville-Ambourville s'engage à recueillir toute demande d'adhésion et à transmettre la demande à Présence Verte.



**Présence Verte : Cité de l'Agriculture**

76230 Bois-Guillaume

Tel : 02 35 12 70 79

### RAPPEL : CLIC Seine Austreberthe

Service dédié à la personne âgée de plus de 60 ans et de son entourage.

Le CLIC accompagne gratuitement la personne âgée pour tous les besoins de la vie quotidienne sur notre commune.

**Soutien à domicile** : sortie d'hôpital, aide à domicile, portage de repas...

**Aides financières** : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) aide sociale, caisse de retraite....

**Hébergement** : Résidences pour personnes âgées, accueil de jour...

**Aides administratives** : aides à la constitution de dossier, retraite, transport, aides fiscales...

Le CLIC est :

- Un lieu d'échanges et de rencontres.
- Un centre d'information et d'orientation des personnes âgées, de leur entourage et des professionnels.

- Un centre d'évaluation des besoins et de mise en place de plans d'aide personnalisés.

L'équipe est composée d'une assistante de coordination dont le premier rôle est l'accueil et l'écoute et d'une coordinatrice qui accompagne les personnes.

Coordonnées du CLIC

Centre hospitalier de Barentin

17 rue Pierre et Marie Curie

Tel : 02 35 92 10 24

Fax : 02 35 92 10 17

E-Mail : clic.seineaustreberthe@wanadoo.fr

Accueil du public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Visite à domicile possible sur rendez-vous.



## EGLISE D'ANNEVILLE- AMBOURVILLE GRAND CONCERT DE PIANO

Dimanche 8 avril 2018 se déroulait un grand concert de musique latino-américaine

« *MOMENTS SUSPENDUS EN AMÉRIQUE LATINE* »

Hommage au compositeur cubain Manuel Saumell à l'occasion de son bicentenaire (1818 - 2018), par Coraline Parmentier de la Haute Ecole de musique de Genève.

Ce concert était offert par la municipalité et la bibliothèque d'Anneville- Ambourville, en association avec le Dynamic.Club88 de Berville sur Seine.

Un public nombreux est venu applaudir Coraline ; enfant du pays. L'émotion était palpable dans l'église et Coraline a accueilli ses fans avec son sourire légendaire.

Rappelons que Coraline est une pianiste engagée ; une artiste pour la paix ; ambassadrice de l'Unicef français, elle a pour marraine artistique Barbara Hendricks, elle-même ambassadrice de l'ONU pour les réfugiés.



## ASSOCIATION PRESQU' ILE MADAGASCAR

Œuvre de Sœur GUIBERT au profit des enfants malgaches.

Cela fait maintenant 40 ans que ce loto a été créé au profit du centre social de Tanjombato à Madagascar organisé cette année le 3 mars 2018 en la salle Pierre de Coubertin d'Anneville-Ambourville. Plus de 100 personnes se sont installées autour des tables après avoir choisi minutieusement leurs cartes à l'entrée. Parmi elles les fidèles qui s'amuse et ont à coeur de faire une bonne action et les nouveaux venus qui apprécient la variété des lots attractifs et nombreux :

Téléviseur, Tablette numérique, Lave-vaisselle, Smartphone, Croisières sur la Seine etc. Comme toujours la partie à l'américaine a été très appréciée.

La somme récoltée lors de ce LOTO a été envoyée au service des œuvres missionnaires à Paris et portée directement à Sœur Marie- Annick Labrousse. Ses actions sur le terrain sont nombreuses : 1080 enfants accueillis au centre nutritionnel, 150 patients par semaine au dispensaire, scolarisation, formation

professionnelle garçons et filles, etc.

Que soient remerciés les généreux donateurs qui nous fournissent ou nous permettent d'acheter des lots et Philippe d'Oliveira qui nous apporte son précieux concours pour la réussite de cette soirée.

Rendez-vous est pris pour 2019, en général le premier samedi de mars.



## Biennale photos

Les 24 et 25 mars dernier, la deuxième édition de « la Biennale photo » ayant pour thème **le noir et blanc** s'est déroulée à la salle des fêtes.

Monsieur le Maire étant excusé, un mot d'accueil lança cette exposition, en la présence de notre député, Christophe Bouillon, des membres du conseil municipal et plus précisément de la commission « culture », ainsi que de tous les artistes exposants.

La mise en lumière de notre invité d'honneur, Yann Ciélat, a permis de découvrir son parcours et son travail.

Merci à la quarantaine d'artistes d'avoir répondu présent, dont le Photo Club du Trait.

Cette deuxième édition a remporté un franc succès

Le prochain rendez-vous a été pris pour 2020.



Photos Yann Cielat



## FESTIVAL DU CONTE

Pour la 24ème année consécutive, la municipalité a organisé son festival du conte.

Ce sont d'abord les élèves de l'école Jean Mermoz qui sont venus écouter Bruno Mallet et ses contes autour du thème du loup. Suspens, peur, joie, mimiques, tout était réuni pour captiver l'attention des petits et des grands et laisser place à leur imagination.

Vendredi soir, ils sont revenus avec leur parents écouter les contes du Bambou, histoires extraordinaires de Djinrokou, ce garçon qui aime les histoires, mais contrairement à Bruno, ne sait pas les raconter, des histoires imbriquées les unes dans les autres et qui nous viennent du Japon.

En écoutant ces contes, les parents ont retrouvé leur âme de gamin prouvant que les contes ne sont pas réservés uniquement aux enfants.

La soirée s'est terminée par la remise de livres offerts par M le Maire, M le Maire délégué et les 3 adjoints, aux lauréats du concours de dessin et par le pot de l'amitié.

Un moment convivial qui conserve l'ambiance des veillées traditionnelles entre un conteur plein d'énergie et le public.



## Les lauréats du concours de dessin

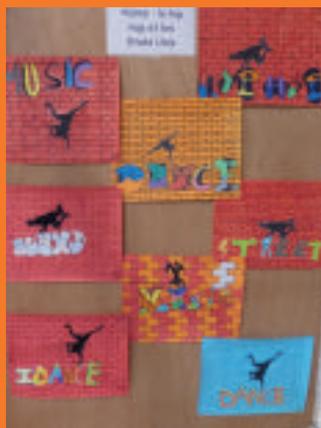
Petite et Moyenne sections : Cadeau collectif

Grande Section  
Nohé Douillère  
Léya Delahaye

CP  
Flora Lesage  
Lohan Duplaix

CE1  
Valentin Douillère  
Ynek Vanhoutte

CE2  
Mats Lefebvre Ulrikson  
Méryl Verpy



CM1  
Célia Chancerel  
Chloé Vattier

CM2 Mme Vattier  
Morgane Balay  
Anne Lise Fosse

CM2 Mme Leclerc  
Justin Risse Bour  
Dorian Aubert



Nos félicitations à tous les élèves de l'école Jean Mermoz et nos remerciements aux enseignants pour leur participation.

## Nouveaux horaires pour les élèves de l'école Jean Mermoz.

La décision de revenir à la semaine de 4 jours pour les élèves de l'école Jean Mermoz entraîne un changement également dans les horaires de l'accueil de loisirs.

A la demande des parents, l'amplitude horaire de l'accueil loisirs a été modifiée.

Les enfants seront accueillis :

- Le matin de **7h00 à 8h35**

- le soir de **16h30 à 19h00** les jours de classe et de **7h00 à 19h00 le mercredi**.

Les animateurs de la MJC de Duclair auront toujours la responsabilité de l'encadrement des enfants. Il en sera de même pour les heures d'informatique effectuées pendant le temps scolaire et la surveillance des enfants sur le temps de pause méridienne.

**En 2018-2019, nous verserons à la MJC de Duclair la somme de 35 628 € pour ces prestations.**

### RAPPEL

Outre ces dotations pour les élèves de l'école Jean Mermoz, il faut ajouter :

**5 268,92 €** pour les animations musique versés au conservatoire

**15€/jour/enfant** pour les séjours petites vacances

**5,50 €/jour/enfant** au Dynamic club pour le centre aéré (juillet 2017)

**4€/enfant** pour chaque séance piscine

Et Ludisports : **1 653 €**

Le budget octroyé pour les activités périscolaires et les activités sur le temps scolaire représente une somme importante du budget communal, il est bon de le rappeler aux habitants et particulièrement aux parents.

Pour les inscriptions et les renseignements complémentaires concernant les accueils loisirs, prendre contact avec la MJC de Duclair

MJC de Duclair : 02 35 37 56 80

Michèle Briche : 06 25 12 17 04

<http://www.mjc-duclair.fr> rubrique jeunesse

Pour télécharger les documents : rubrique télécharger

**Nouveaux horaires scolaires rentrée 2018-2019 :**  
**Matin : 8h45 – 12h15**  
**Après-midi : 14h00 – 16h30**

L'accueil débute **10 min** avant la rentrée des classes



## Ludisports

La saison 2017/2018 s'est terminée difficilement avec seulement 4 enfants présents sur 7 inscrits.

Nous avons le plaisir de vous informer que les activités Ludisports vont continuer à la rentrée de septembre 2018.

Elles se dérouleront le jeudi à la place du mardi, de 16h40 à 17h40, ce changement d'horaire est dû aux nouveaux rythmes scolaires.

Les activités proposées seront pour chaque trimestre successif : **les jeux de cirque** puis le **hockey** et enfin le **tennis**, et ce, toujours pour la modique somme de **15€ à l'année** pour les familles.

La rentrée est prévue pour le jeudi 27 septembre, il est bien évident qu'un nombre insuffisant d'inscrits entraînera l'annulation du dispositif, l'animatrice ne pouvant intervenir correctement dans les activités faute de participants.

# 14 Du côté de l'école

## Et si on devenait bédéïste?

Les classes de CM1 et de CM2 ont répondu « présent » au projet proposé par le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande ( PNRBSN ) : écrire une planche de bande dessinée mettant en scène un objet de la collection ethnologique du Parc ( objet de la vie quotidienne utilisé au XIX<sup>ème</sup> siècle).

Les maîtresses ont eu le plaisir et la chance de pouvoir compter sur l'intervention d'un vrai professionnel de la BD: CEKA ( Erick Lasnel de son vrai nom). Il est intervenu auprès des élèves sur le storyboard, les dessins, la mise en page, la mise en couleur... Tout cela dans la bonne humeur et avec la participation active de tous les élèves.

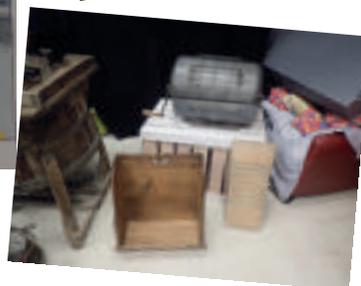
Thierry Muller, régisseur au PNRBSN, est venu à l'école, accompagné des objets sélectionnés afin que chacun puisse voir son objet en vrai.

A ce jour, les élèves apportent les dernières touches à leurs planches qui devraient être exposées lors de la kermesse de l'école. CEKA sera présent lui aussi dans l'après-midi.

Merci au PNRBSN pour nous avoir proposé ce beau projet.

Merci à CEKA pour ses conseils avisés, sa disponibilité, son adaptation et sa bonne humeur en toutes circonstances et félicitations aux élèves qui se seront bien investis dans cette aventure.

Les maîtresses des CM1 et CM2,  
Mesdames Leclerc et Vattier



# Du côté de l'école 15

Juin 2018 - Le P'tit Journal N°55

## Rencontres chantantes

Mardi 15, mercredi 16 et jeudi 17 Mai les enfants de l'école ont participé aux rencontres chantantes. De la Grande Section jusqu'au CM2, les chanteurs en herbe sont montés sur la scène du théâtre de Duclair devant des enfants d'autres écoles. Ils ont chanté leur répertoire travaillé tout au long de l'année avec leur enseignant(e) et Paolo, l'intervenant musical de l'école.

Ce fut une grande réussite et un bon moment passé tous ensemble.



Les CM1 – CM2 des classes de Mmes Vattier et Leclerc ont participé aux rencontres chantantes au théâtre de Duclair le mercredi 16 mai.

Il y avait avec nous des enfants des écoles de Duclair, Le Trait et Saint Paër.

Nous avons chanté Soulman, Michelle, Monsieur Toulmonde et un chant commun à tous les enfants de la salle, la Java des couleurs, sous la direction de Paolo, notre professeur de musique. Il nous a aussi accompagnés à la guitare.

On a adoré, c'était super ! Merci Paolo !

Les CM1 – CM2



## Les insectes au rendez-vous du Centre de Loisirs de la Presqu'île

Le centre de Loisirs intercommunal de la Presqu'île, organisé par la MJC de Duclair regroupant les communes d'Anneville-Ambourville, Berville Sur Seine, Bardouville et Yville Sur Seine a ouvert ses portes à Bardouville dès le jeudi 26 avril 2018 jusqu'au vendredi 4 mai, avec encore plein d'activités, autour du thème : le monde des insectes. Dès le premier jour, deux bénévoles du CIVAM Apicole des Boucles de la Seine Normande sont venus au centre de loisirs pour présenter aux enfants le monde des abeilles. Autour de la ruche et à l'aide de panneaux pour illustrer leurs explications, les enfants ont été très actifs et ont inondé les apiculteurs de questions. Nous avons clôturé l'après-midi avec une dégustation de miels locaux. Un vrai succès ! Maintenant les enfants connaissent les activités des apiculteurs et le travail des abeilles. Pour sauver les abeilles vagabondes, le CIVAM se charge de transmettre à un apiculteur l'essaim que vous pouvez trouver dans votre jardin.

Des loupes ont été distribuées et des indications données pour que les enfants ouvrent grands leurs yeux afin de

partir à la chasse aux insectes .

Les enfants ont pu découvrir dans la serre tropicale, l'univers des papillons au Naturospace à Honfleur.

**Le centre de loisirs ouvrira ses portes aux prochaines vacances du 22 au 26 octobre 2018 pour de nouvelles aventures .**



# 16 Du côté de l'école

Juin 2018 - Le P'tit Journal N°55

## La visite au centre de tri des CM1 – CM2 des classes de Mmes Vattier et Leclerc

Nous sommes allés le 7 février 2018 au centre de tri du SMEDAR. Nous avons débuté cette visite en allant dans une salle où nous avons regardé un petit film sur le tri, cela parlait d'un petit garçon qui avait une brique de lait et qui la mettait dans la poubelle, et elle arrivait dans le centre de tri. A la fin, la brique recyclée a été transformée en une chaise en plastique.

Pour la visite nous avons mis des écouteurs, la dame parlait dans un micro pour ne pas gêner les agents. (Les écouteurs faisaient un peu mal, mais c'était quand même super bien !). Nous avons vu les agents travailler. On a vu plein de machines (c'était impressionnant).

Les déchets des gens, il y en avait... des tonnes ! Les agents font le ramassage des poubelles, ensuite ils les ramènent au centre de tri. Là ils sont triés, ensuite mis dans une benne par une sorte de mini pelle. Après ils sont mis en balles et après des gens qui travaillent dans une autre usine les achètent pour en faire plein d'autres objets.

Charlotte (CM2)



## FESTIVAL DU CONTE

Jeudi 24 mai, nous sommes allés à la salle des fêtes écouter des histoires sur un drôle de loup. Des histoires racontées par le conteur Bruno Mallet. C'était très chouette ! À cette occasion, nous faisons un concours de dessins dont le thème était « Le tour du monde ». Chaque classe avait donc un pays ou un continent à représenter et ainsi 2 élèves par niveau ont été récompensés.



## CARNAVAL

Vendredi 25 mai, c'était le carnaval ! C'est la journée où nous défilons déguisés en faisant du bruit dans les rues du village en lançant des confettis....

Puis, on mange plein de gâteaux et de bonbons et on boit des jus de fruits....

Un grand merci aux parents d'élèves pour le service ! C'était super chouette !

## NOTRE BOULANGER, CE HÉROS

Vendredi 25 mai, le boulanger du village, M. Christophe Mottin a confectionné des petits pains au chocolat et en offert 2 à chaque enfant de l'école et nous sommes nombreux...

Merci monsieur le boulanger ! C'était délicieux !



## Du nouveau à l'accueil de loisirs à la rentrée 2018/2019

**Les inscriptions du périscolaire sont ouvertes :  
le dossier est à retirer et à retourner à la MJC de Duclair avant la rentrée**

La MJC de Duclair organise en partenariat avec la commune d'Anneville-Ambourville à l'école Jean Mermoz, un accueil de loisirs périscolaire les jours de classe et le mercredi pour les 3-11 ans.

### **De nouveaux horaires et tarifs dès la rentrée à l'accueil de loisirs périscolaire et mercredi.**

Suite à de nombreuses demandes des familles, l'amplitude horaire d'ouverture de l'accueil de loisirs a été augmentée.

La MJC et la municipalité ont répondu favorablement à celles-ci afin de répondre aux besoins et attentes des parents.

## **Accueil de loisirs Périscolaire 3-11 ans**

### **Comment ça fonctionne ?**

Accueil des enfants de maternelle et d'élémentaire scolarisés à l'école Jean Mermoz

En attendant les nouveaux locaux, l'accueil se déroule au sein de l'école.

L'inscription est obligatoire avant le 1er jour de fréquentation de l'accueil et doit être renouvelée à chaque nouvelle saison.

L'inscription s'effectue à la MJC de Duclair. Les dossiers sont à retirer à la MJC ou sur son site internet.

Vous pouvez inscrire votre enfant selon vos besoins. Le tarif est calculé en fonction de votre quotient familial.

Un tarif préférentiel est appliqué suivant la fréquentation des enfants et vous pouvez bénéficier de réductions à partir du 2ème enfant inscrit à un accueil de loisirs sur la même période.

### **Les accueils :**

#### **Le matin :**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h00 à 8h35  
Tarification à la ½ heure en fonction de l'arrivée

#### **Le soir :**

Fermeture de l'accueil à 19h00  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 19h00  
Facturation forfaitaire de 16h30 à 17h30 comprenant le goûter à la charge de l'accueil.  
A partir de 17h30, facturation à la ½ heure en fonction de l'heure de départ des enfants et ce jusqu'à 19h00.



**Nouvel Accueil  
dès 7h00  
jusqu'à 19h00**

**Le matin et le soir des activités pédagogiques et ludiques sont proposées selon une thématique.**

### **Le mercredi :**

Nouveau : Ouverture à la journée de 7h00 à 19h00

- Accueil échelonné de 7h00 à 8h30
- Accueil de 8h30 à 17h30
- Départ échelonné de 17h30 à 19h00

Le repas sera fourni par les familles pour une restauration sur place.

Si le nombre d'enfants inscrits le mercredi devenait important, la possibilité de faire livrer des repas serait étudiée.

Pour l'ensemble des activités, le tarif est fonction du quotient familial mais pour plus de détails concernant la tarification du mercredi, il faut s'adresser à :

**MJC Duclair 17 rue du 19 Mars 1962 76480 Duclair 02.35.37.56.80**

**Site : [www.mjc-duclair.fr](http://www.mjc-duclair.fr)**

**Michèle Briche coordinatrice de la presqu'île 06.25.12.17.04**

## FESTIVAL DE LECTURE A VOIX HAUTE

Offert par l'Association Animation Lecture Plaisir et la DRAC (Direction Régionale des Activités Culturelles)  
De concert avec la bibliothèque d'Anneville Ambourville

13 octobre 2018 à partir de 18h  
à la salle polyvalente  
de Berville sur Seine

### EN PREMIERE PARTIE :

- Elèves du CM2 et du collège, dans :  
« Le lac des cygnes »  
Sur la musique de Tchaïkovski
- On ne quittera pas les bords des lacs et rivières  
en compagnie de lecteurs amateurs adultes

### APERITIF DINATOIRE

### SECONDE PARTIE

- Lectures par des comédiens professionnels



### DU DYNAMIC CLUB 88

Le théâtre vous tente ? Venez nous rejoindre à la salle polyvalente de Berville sur Seine, chaque **mardi soir de 20h à 21h30**.

Inscription sur place.

Renseignements :

au 06 17 03 41 17  
ou 06 09 53 22 30

**Saison 2018 :** prochain spectacle de l'atelier théâtre le 1er décembre dans une soirée cabaret des années 1950.

### BRUITS : RAPPEL SUR LES HORAIRES

Les jardiniers amateurs, les bricoleurs et tous ceux qui font du bruit, sont invités à respecter les heures réglementaires :

En semaine : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00  
Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00  
Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00



*Aurélié esthéticienne à domicile*

Nouveaux horaires :  
Tous les après-midi  
07 83 90 84 49



# GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

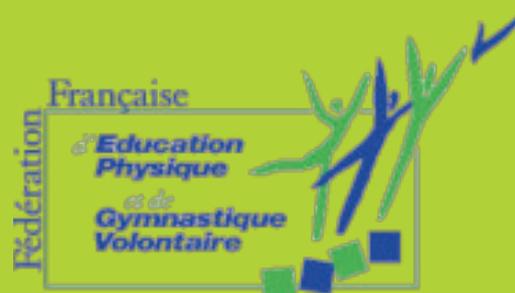
## USPI GYM De la FFEPGV

Salle polyvalente de Berville sur Seine

Chaque **lundi de 18h45 à 19h45** et le **jeudi de 19h à 20h**  
De 18 à 99 ans. Au-delà, autorisation parentale exigée.

Animatrice agréée par la fédération : **Sylvie Parmentier**

Inscription sur place. 2 séances sont proposées gratuitement pour essai.



## USP1 JUDO

Encore une année positive, tant au niveau des résultats des enfants que de l'ambiance du club et de son dynamisme.

じゅうどう

柔道

## JANVIER 2018

Soirée sur le thème mexicain à laquelle ont participé 92 personnes.

## MARS 2018

Tournoi : malgré le froid nous avons reçu plus de 200 combattants sur toute la journée et remercions les différents clubs pour leur participation.





## AVRIL 2018

Loto : cette année la fréquentation a été en nette augmentation. Les participants ont beaucoup apprécié l'ambiance conviviale et les nombreux lots. Nous en retirons un bilan très positif.



Notre licencié William Dambo a été qualifié pour le championnat de France, en première division, qui se déroulera au Kindarena de Rouen en novembre 2018.

## Mai 2018

Championnat de Normandie le 26 : belle réussite pour le club,

**3 engagées, 3 podiums.**

- Constance Lefevre **championne régionale**
- Inès Gacon **vice-championne**
- Charlotte Brard **3e du championnat**

chacune dans des catégories différentes.

## Juin 2018

Cette année, le championnat d'Europe des vétérans aura lieu à Glasgow, du 13 au 17.

Audrey y combattra après une préparation très intense.

Les stages organisés pendant les vacances scolaires ont fait la joie des enfants et des accompagnants entre patinoire et sortie au bord de la mer. Nous recommencerons l'année prochaine !

**La saison 2017/2018 arrive presque à son terme et nous pouvons dire que nous sommes très satisfaites de son déroulement.**



**KARTING**

La Fédération Française de Sport Automobile a attribué l'organisation de 2 championnats de France de Karting à l'ASK Rouen 76, le club du circuit d'Anneville-Ambourville.

La première épreuve sera le championnat de France Endurance, programmée le Samedi 23 juin, de 19 h à 23 h, en semi-nocturne donc. Environ vingt équipages de 3 pilotes se relayeront pendant les 6 heures de courses, rythmées par des ravitaillements ultra rapides.

Ensuite, du 5 au 8 juillet, le circuit d'Anneville – Ambourville recevra le championnat de France des catégories « Nationale » et « OK », ainsi que la Coupe de France « KZ 2 », qui regroupe les meilleurs pilotes français en karts à boîte de vitesses.

**PRESENTATION CHAMPIONNAT ET COUPE DE FRANCE :**

Vendredi 6 juillet :	Essais libres officiels
Samedi 7 Juillet matin :	Essais chronométrés
Samedi 7 juillet après-midi :	Manches qualificatives
Dimanche 8 juillet :	Warm up, Pré-finales, Finales

**Championnats de France :**

Les pilotes se sont qualifiés lors des divers championnats régionaux.

Les catégories **Nationale (Pilotes de 12 à 16 ans)** et **OK (Catégorie Elite des karts sans boîte de vitesses)** disputeront 3 Finales de 25 km.

Le classement final du Championnat de France sera établi en additionnant les points des trois finales et de l'ensemble des points bonus (attribués au meilleur chrono de chaque finale).

**Coupes de France :**

Les K Z 2, équipés d'une boîte 6 vitesses, sont les karts les plus puissants parmi toutes les catégories Karting existantes. La KZ 2 regroupe les pilotes de karts à boîte de vitesses à partir de 15 ans, la KZ 2 master les pilotes de plus de 30 ans, la KZ 2 gentleman les pilotes de plus de 45 ans.

Les catégories KZ 2 disputeront une Pré-finale de 20 km et une Finale de 30 km, cette dernière déterminant seule le classement final de la Coupe de France.





## Tournoi interne.

Notre troisième tournoi interne s'est déroulé durant le week-end de la Pentecôte, les 19, 20 et 21 Mai 2018.

Ce tournoi a vu la victoire de :

- Alexane Lemonnier face à Lucile Parmentier-Bernage sur tableau femme,
- Adrien Jaurett face à Yves Bellois sur tableau homme
- La paire Alexane Lemonnier/Yves Bellois face à Daniel Hardy/Adrien Jaurett sur le tableau double Mixte.

**Prochain rendez-vous : 8 – 9 – 10 juin 2019.**

## Fête du Tennis dans la Presqu'île

Le **dimanche 1er juillet 2017** aura lieu notre traditionnel repas de fin d'année sportive. Il sera précédé d'un tournoi de double.

Une participation de 7€ pour les adhérents et de 10 € pour les autres sera demandée.

Renseignements auprès de Stéphane aux heures d'entraînement et des membres du bureau.

Pour tout renseignement et vous abonner à notre Newsletter :  
[www.uspitennis.wixsite.com/uspi-tennis](http://www.uspitennis.wixsite.com/uspi-tennis)  
Email : [yvesuspi@free.fr](mailto:yvesuspi@free.fr)



« Jouer au Tennis à l'USPI, c'est avant tout rencontrer des amis passionnés de sport »

Juin 2018 - Le P'tit Journal N°55



## AMICALE DES PECHEURS D'ANNEVILLE-AMBOURVILLE

Nous démarrons la troisième saison de pêche en tant qu'association.

Le nombre de nos adhérents reste stable, cinquante deux à ce jour, pour soixante l'an dernier mais les inscriptions sont toujours ouvertes.

Nous avons commencé l'entretien des bords des étangs, mais cela est une épreuve de longue haleine. Si certains pêcheurs disposent de quelques heures à nous consacrer pour un coup de main, n'hésitez pas à nous contacter au

**06 82 68 19 09.**

**Nous vous accueillerons avec plaisir**

Cette année nous organisons en partenariat avec la fédération départementale de la pêche un challenge carnassiers en bateaux, sur l'étang du CVAS d'Anneville-Ambourville.

Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous au plus tôt car les inscriptions seront limitées à 45 embarcations avec deux personnes à bord.

Plusieurs animations en rapport avec la pêche agrémenteront cette journée.

Un magnifique mur d'aquariums où une multitude de poissons vivants seront exposés.

Les producteurs locaux désireux de faire connaître leurs produits peuvent installer un étal sur le site le jour de la manifestation, nous prévenir de votre venue au 06 82 68 19 09 pour prévoir un emplacement.

Vous pourrez vous restaurer et vous abreuver sur place.

(Frites, saucisses, merguez et grillé aux pommes pour le dessert)

**Nous vous attendons nombreux pour le jour J.**

**CHALLENGE CARNASSIERS 76**

**ANNEVILLE-AMBOURVILLE/BATEAU/9 SEPTEMBRE**

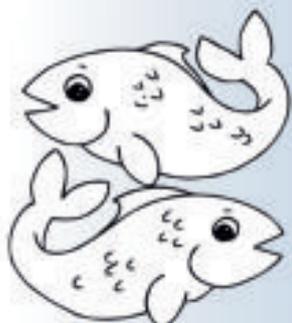
30 Km de ROUEN  
ANNEVILLE-AMBOURVILLE  
Base nautique

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS SUR : [www.peche76.fr](http://www.peche76.fr)

**INSCRIPTION 16 €  
REPAS COMPRIS !**

Contact : Tél. : 02 35 62 87 87 mail : [jp-hanchard@hotmail.fr](mailto:jp-hanchard@hotmail.fr)

APAA PÊCHE



# APAA

Amicale des Pêcheurs d'Anneville-Ambourville



## Amicale des chasseurs

L'Assemblée générale de l'amicale des chasseurs d'Anneville-Ambourville a eu lieu le vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018.

### Dates d'ouvertures 2018/2019

- ▶ du 16 septembre 2018
- ▶ au 28 février 2019

### Lièvre :

- ▶ du 30/09/2018
- ▶ au 2/12/2018

### Gabion :

- ▶ du 21/08/2018
- ▶ au 31/01/2019

### Permis de chasse :

Lors de la visite du président de la FNC à l'Elysée, le Président de la République a donné le feu vert pour ouvrir la réforme du permis de chasser à 200€. Celle-ci rentrera probablement en vigueur pour la saison 2019-2020.

### Marais :

Après avoir appris par Monsieur le Maire que des chasseurs extérieurs à la commune chassaient sur les terrains sans toujours refermer les barrières, celui-ci a suggéré de fermer le marais du mardi au vendredi. Les membres du bureau ont décidé de faire voter les adhérents présents à la réunion.

**Résultats :** **12 contre** la fermeture du marais.  
**8 pour** la fermeture du marais.

### Garde-chasse :

Afin de palier au braconnage sur nos terrains les membres du bureau ont décidé d'engager un garde chasse.

### Cotisation :

Pour la nouvelle saison, ayant davantage de terrains et des dépenses supplémentaires, les membres du bureau ont décidé de passer la cotisation à **50 €**. Celle-ci devra être réglée avant le **28 juillet 2018**.

Le président  
Tony Théroulde

## Matinée éco-citoyenne

En ce samedi 14 avril, nous nous sommes retrouvés une petite poignée de chasseurs, quelques élus et habitants pour une matinée de ramassage d'ordures en tout genre sur les bords de nos routes et des étangs.

Très peu de monde cette année pour cette opération propreté. L'an prochain nous annoncerons l'évènement plus en amont pour qu'un maximum de personnes soit informé de cette opération sympathique.

En effet un petit café est pris avant le départ afin de motiver les troupes, et un pot de l'amitié est servi au retour en contemplant le « butin ».

**Donc, rendez-vous l'année prochaine pour rendre encore plus propre notre village.**



# 26 Cérémonies du 8 Mai

Juin 2018 - Le P'tit Journal N°55

## Jardins fleuris.

A l'issue des cérémonies du 8 mai dernier, le palmarès 2017 du concours des « jardins fleuris » a été proclamé.

Dans la catégorie « jardins fleuris » c'est Monsieur Da Costa Antoine qui remporte le premier prix.

Dans la catégorie « espaces verts » c'est Madame Aubry Béatrice d'Ambourville qui fut primée.

Toujours nos félicitations à Messieurs Agasse René d'Ambourville et Sellier José pour leur prix « Excellence » dans la catégorie des « Jardins fleuris », ainsi que Madame Ouvry Claudine et Monsieur Fromager Gilbert pour la catégorie « Espaces verts ».

Une nouvelle saison a démarré le dimanche 3 juin dernier avec notre premier passage, nous notons une baisse dans les inscriptions avec cette année un peu moins de 30 participants.

A noter, un grand merci à tous pour l'embellissement de la commune ainsi qu'à nos agents municipaux, grâce à vous tous la commune d'Anneville – Ambourville a obtenu sa première fleur au concours régional, annonce faite par Monsieur le Maire lors de la remise des prix.



## ANCIENS COMBATTANTS

### RAPPEL

Les personnes ayant été appelées en Afrique du Nord avant le 1er juillet 1962 et ayant servi plus de 120 jours peuvent, si elles en font la demande, recevoir la médaille au titre d'Ancien Combattant et ont droit à la retraite.

Le Président des Anciens Combattants  
Monsieur Daniel Jacquemot  
225 route de la Forge

# Cérémonies du 8 Mai 27

Juin 2018 - Le P'tit Journal N°55

Le 8 mai est un jour férié consacré aux commémorations de l'armistice de 1945. On a fêté ce 8 mai 2018 le 73ème anniversaire de l'armistice de la seconde guerre mondiale, la fin des combats armés en Europe.

Les Anciens Combattants, les élus et les habitants se sont rassemblés devant les plaques commémoratives d'Ambourville et d'Anneville pour un hommage aux victimes des guerres.

Après la lecture du message du secrétaire d'état aux Anciens Combattants, des gerbes ont été déposées devant les plaques commémoratives des deux villages où une minute de silence a été respectée suivie de la Marseillaise et du Chant des partisans.

Les cérémonies se sont poursuivies à la salle des fêtes.

Monsieur Jacquemot, président des Anciens Combattants, a remis à **M. Claude Dumans** la médaille d'Ancien Combattant pour ses années de service en Algérie.

**M. René Authouart** a reçu la médaille de la commune en remerciement de ses 20 années de porte-drapeau. Monsieur Eric Lefebvre a remis les diplômes d'honneur des médailles du travail à 2 administrés.

- **M. François Ternisien** : Echelon vermeil pour 30 ans d'activité.

- **M. Dominique Coudant** : Echelons or et grand or pour 35 et 40 ans d'activité.

Puis les participants au concours des jardins fleuris ont reçu leur récompense des mains des membres de cette commission.

Cette année les lauréats sont :

**M. Da Costa** pour les jardins fleuris  
et

**Mme Aubry** pour les espaces verts.

## ***FÉLICITATIONS À TOUS.***

La matinée s'est terminée par un vin d'honneur.



Juin 2018 - Le P'tit Journal N°55

## SOIREE MAUPASSANT

Vendredi 20 avril 2018, salle Pierre de Coubertin, devant un public trop peu nombreux mais très attentif, Michel Lequesne, notre conteur local est venu nous raconter quelques-unes des plus belles œuvres de Maupassant :

- Un normand
- Une farce normande
- Les sabots
- Toine

Michel ne récite pas son texte, il vit ses histoires. Avec aisance et dynamisme il sait captiver l'intérêt du public.

Le but d'une veillée contes, est de permettre aux auditeurs de s'évader, de rêver, de partager des moments d'émotion et ce vendredi soir, Michel, passionné de littérature orale, a réussi ce pari. C'était une animation à ne pas manquer.

La librairie La Déviation de Caudebec en Caux présentait à cette occasion les ouvrages de ce monument de la littérature normande. Un pot de l'amitié a clôturé cette soirée.



Samedi 7 avril 2018, dernière longueur de la grande aventure intitulée "Nourritures terrestres et spirituelles". Tous les acteurs de l'activité culturelle d'Anneville-Ambourville et de Berville sur Seine, avec le concours de la DRAC, s'étaient associés avec la Cie Kopasker pour animer ces derniers six mois des ateliers d'écriture et de lecture à voix haute, dans le milieu scolaire et chez les adultes de la presqu'île.

Pour rappel : en décembre, une grande soirée gastronomique (soirée pot au feu) accompagnée de lectures à voix haute en musique avait réuni un nombreux public autour de tables conviviales. Puis venaient ensuite les ateliers enfants et adultes, et les petits chapiteaux à destination d'enfants scolarisés des deux villages. La restitution de toutes ces activités s'est donc déroulée lors de cette seconde et dernière soirée (soirée tartiflette) où un public encore plus nombreux a applaudi chaleureusement les acteurs amateurs dans leurs propres lectures théâtralisées sur des musiques improvisées pour l'occasion.

Ce projet culturel a remporté un vif succès auprès de tous les participants et nous espérons mettre en place un autre projet avec la DRAC l'an prochain. Des idées sont en cours...



# Bibliothèque Communale 29

Juin 2018 - Le P'tit Journal N°55

## PARMI LES NOUVEAUTES SUR NOS RAYONS

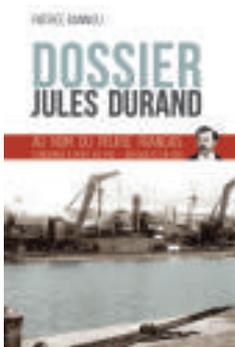
Les auteurs normands en plein polar



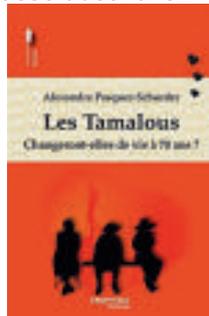
En pleine jeunesse



En pleine erreur judiciaire normande



Ca se passe aussi chez nous



Rappel des horaires :

- Mercredi : de 14h à 16h
- Samedi : de 10h à 12h

**Nouveau** : Ouverture pendant les vacances scolaires : uniquement le samedi de 10 à 12h  
Fermeture pendant les vacances de fin d'année.

## DONS BIBLIONEF

L'association « Animation Lecture Plaisir » se charge de la répartition des ouvrages dans les bibliothèques de Normandie généreusement offerts par l'association internationale « Biblionef »

Depuis le début de l'année 2018, ce sont 150 livres neufs, principalement destinés à la jeunesse qui sont désormais à votre disposition.



Michel Lequesne

L'enfant des marais et autres contes

## L'ENFANT DES MARAIS ET AUTRES CONTES

Un ouvrage littéraire dont l'action d'une de ses nouvelles se déroule dans la presqu'île, avec pour héros le petit Pierrot dans ses aventures rocambolesques et ses amourettes, vient de paraître aux éditions SCUP. Douze récits pour vous emmener dans bien des régions françaises et des contrées lointaines, en compagnie d'autres héros et héroïnes.

**Emotion et rire garantis.**

Destiné à un public ado et adulte principalement.

A noter que l'illustration de couverture est d'Olivier Desvaux.

Ce livre est disponible au prix de 10 euros dans les librairies de Duclair et Caudebec en Caux, et plus simplement pour les habitants de la presqu'île auprès de l'auteur Michel Lequesne au 06 09 53 22 30.

## Garde-champêtre, un métier phare presque oublié

*Valérie Blondel Fremont, petite-fille de Henri Levillain, l'avant dernier garde-champêtre d'Anneville-Ambourville est le témoin direct de cette profession rurale quasiment disparue. Elle reste toujours très fière de son grand-père photographié ici en uniforme. Son képi et ses boutons argentés brillent encore dans ses yeux.*

Elle se souvient de son tendre papy qui pouvait dresser des procès-verbaux pour incivilité, bien sûr, tout en se montrant très tendre avec sa petite-fille. Le contraste était saisissant mais fonction officielle oblige, il prête serment au palais de justice de Rouen.

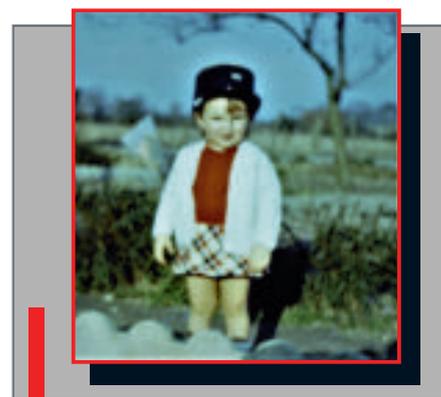
Henri est d'abord tourneur à la boulonnerie de Duclair de 1964 à 1967. Pendant ce temps, il lui arrive d'aller chercher de l'acide à Rouen avec le camion de l'entreprise De Dion Bouton, c'est dire l'expérience que peut avoir cet homme prêt à tout. Il fut aussi employé à la savonnerie Le Chat de Yainville.

A la fermeture de cette usine il devient employé communal. La

commune d'Anneville a besoin d'un homme à tout faire. Grâce au tracteur de sa petite ferme, il obtient ce poste. Les travaux sont divers et variés, ça va de la coupe de chardons dans les prés communaux à l'épandage d'engrais, à l'entretien des routes avec Marcel Agasse et Fernand Poulet.

Peu de temps après, il est promu garde-champêtre et là, ça se complique, il doit aussi prévenir les familles lors des décès accidentels, par pendaison par exemple, creuser les tombes...

Il lui faut aussi enfourcher sa mobyette avec des outils attachés sur le porte-bagages tout en distribuant des plis administratifs. Henri est sur tous les fronts.



Valérie 5 ans porte le képi de son grand-père. Elle est maintenant coiffeuse à domicile.

### Anecdote amusante...

*Il va si vite qu'un jour Claude Ouvry lui propose de passer à travers sa salle à manger en mobyette pour éviter de perdre du temps à faire demi-tour. Claude a dû s'inspirer du film de Jacques Tati "Jour de fête" avec la fameuse tournée à l'américaine du facteur "hélicoptère".*

Valérie se souvient très bien, alors qu'elle n'avait que 5 ou 6 ans, que son papy prenait quand même le temps de la promener sur son tracteur lors de la remise en route des éoliennes dans le Marais. Elles étaient précieuses ces machines à remonter l'eau, elles permettaient de donner à boire au bétail paissant dans les prés communaux.

Monsieur Gibouin, maire du village, ne pouvait qu'être ravi d'avoir à sa disposition un homme aussi serviable, doté d'une grande conscience professionnelle et accomplissant toutes sortes de tâches pour le bien de ses administrés.



A droite, Henri Levillain, garde-champêtre en tête du défilé de la fête de la Saint-Jean en 1978, passe devant la maison de Madame Duvivier. La reine du village et ses demoiselles d'honneur sont à ses côtés. Monsieur Gibouin, maire et des conseillers suivent ainsi que les majorettes.

# de notre Village (4ème épisode) 31

Juin 2018 - Le P'tit Journal N°55

En avril 1987, il y a un peu plus de 30 ans, c'est Eugène Vigé qui endosse le dernier costume de garde-champêtre sitôt la retraite sonnée de Henri Levillain. Depuis la disparition d'Eugène, aucun autre employé municipal n'a rempli cette tâche ingrate qui demande à la fois désintéressement et tact.

*Henri Levillain, garde-champêtre retraité, prononce un discours entre son épouse et Monsieur Gibouin, maire. Cette réception, à l'ancienne salle des fêtes, permet de rendre hommage à l'homme qui a rendu tant de services à la commune d'Anneville-Ambourville.*



## Rappel de la fonction...

Ce fonctionnaire territorial dispose en effet d'un pouvoir important afin de constater par procès-verbal les contraventions et les délits portant atteinte aux propriétés rurales et forestières ainsi que les contraventions aux règlements et arrêtés de police municipale, des maires comme des préfets. Au-delà de ces prérogatives, il exerce ses compétences dans plus de 150 domaines dont la police de la route, la police de l'eau ou encore

la police de l'urbanisme. De plus en plus, les missions du garde champêtre s'orientent vers la protection de l'environnement et la préservation des espaces naturels sensibles.

Concernant l'habillement, l'uniforme n'est pas obligatoire par contre le garde doit porter une plaque en métal. Cette plaque doit comporter les mentions "LA LOI", le nom de la commune ainsi que celui de l'homme assermenté, il est équipé en quelque sorte comme un "shérif".

Depuis 1958, la fonction de garde-champêtre n'est plus obligatoire dans les communes ce qui porte préjudice à la profession.

En tout, ce sont 30.000 postes de gardes-champêtres non remplacés qui disparaissent mais un retour de la profession semble naître sous la forme de police municipale intercommunale du fait d'élus soucieux de l'environnement et de la ruralité.

*Une plaque doit être portée par le garde-champêtre lors de son service.*

*Sur celle-ci, en laiton, est inscrit LA LOI, elle appartenait au garde-champêtre de Saint Paer.*



*Henri est aussi le père d'Evelyne Fremont qui a travaillé à la cantine scolaire avec tante Odette et Madame Polbst, d'autres figures locales qui ont aussi rendu de grands services à la collectivité annevillaise.*

Gilbert FROMAGER

# Fleurs



Le P'tit Journal d'Anneville Ambourville, Revue officielle d'information municipale - ISSN : 1633-7514 - diffusée gratuitement

Impression : Copie-Plus Rouen

Rédaction, documentation et diffusion : Mairie d'Anneville-Ambourville Tel:02.35.37.57.44 Fax:02.35.37.34.67

Site internet : <http://www.anneville-ambourville.fr>

Reproduction et vente interdites

